

KANINADIG PLOVELTH



Bulletin d'information de la commune de Plomelin

Décembre 2005

E-mail : mairie.plomelin@wanadoo.fr – Site Web : <http://www.plomelin.com>



*Délaissant le traîneau et les rennes,
c'est en Traction Avant que le Père Noël est venu au marché du dimanche
faire sa distribution de friandises.*

Le Maire,
le Conseil Municipal
et le personnel communal
vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année
et vous présentent leurs meilleurs vœux pour

2006





AFFAIRES FONCIERES ET URBANISME

Aménagement du bourg : présentation de l'état d'avancement du dossier.

Réorganisation de la D.D.E. : accord du Conseil pour la signature par le Maire de la convention relative aux nouvelles modalités en matière d'autorisations et d'actes concernant l'occupation du sol. Désormais, les déclarations de travaux et de clôtures, certains certificats d'urbanisme et les certificats de conformité seront instruits directement par les mairies. La D.D.E. conservera l'instruction des permis de construire, de démolir, les autorisations d'installations et travaux divers, les autorisations de coupe et d'abattage d'arbres, certains certifications d'urbanisme, les autorisations de lotir et les actes relatifs aux lotissements, les autorisations relatives au camping et au stationnement des caravanes.

Extension du C.A.T. de Kerneven : le Conseil autorise le Maire à signer une convention avec l'Union mutualiste du Finistère pour la construction d'un atelier sur une parcelle appartenant à la commune.

Noms de rues : sur proposition de la Commission culturelle, les rues du futur lotissement hent Alexandre Massé porteront les noms de : Félix du MARHALLACH (1808-1891, du Pérennou, recteur des Glénan, promu Monseigneur), Jean-François LE DEAN (Maire de Plomelin de 1800 à 1802, agronome, introduisit la pomme de terre dans le sud-Finistère), Yves LE BRUSQUE (premier Maire de Plomelin, de 1790 à 1792 puis en 1798-1799). Et, pour le lotissement LE COZ / GENTRIC : Pierre SOUVESTRE (1874-1914, né à Keraval, auteur de *Fantomas*). Ces propositions sont adoptées à la majorité (deux abstentions dans le 1^{er} cas, une dans le second).

Amélioration de la sécurité au carrefour de Kerrun Izella : la mission de maîtrise d'œuvre est confiée à la D.D.E. pour un montant de 3 523,50 € h.t.

Aménagement des bois du Leurré : présentation du projet de l'O.N.F. en coopération avec le lycée de Kerbernez.

COMMANDE PUBLIQUE

Aménagement du terrain ex-RICHARD : la maîtrise d'œuvre est confiée au cabinet LE GUELLEC (Pont-L'Abbé).

AFFAIRES FINANCIERES

Sauvegarde de la chapelle Saint-Philibert : subvention de 550 € à l'association.

Subventions aux associations scolaires :

- Amicale Laïque : 3 485 € (séjour à Paris des CM 2 et CM 2/CE 2) ;
- A.P.E. : 1 684 € (activité voile des CM 2), 1859 € (activité artistique des CP, CE 1 et CE 2), 690 € (classes découverte de la grande section de maternelle), 220 € (au titre du C.E.L.) ;
- A.P.E.L. : 2 070 € (classe de neige).

Subventions :

Cotisation 2005 à l'association des Maires du Finistère : 1 101,71 € (une abstention). Cotisation 2005 au Syndicat d'Elevage du Pays Bigouden : 393,80 €. Subventions aux associations extérieures à la commune : elles ont été renouvelées pour les associations ayant refait une demande.

Décisions modificatives : des ajustements financiers conduisent à prendre des décisions modificatives pour les budgets commune, eau et lotissement de Tingoff. Adoptées à l'unanimité.

Nouveau complexe : vote à l'unanimité des avenants aux marchés de travaux. Lot 1 (gros œuvre - LE BRIS) : - 1 453 € ; lot 6 (menuiserie bois - SEBACO) : - 2 957 € ; lot 8 (plafonds - GUILLIMIN) : - 1 200 € ; lot 9 (sols - CARIOU) : + 2 201 € ; lot 10 (peinture - LUCAS - GUEGUEN) : - 473 € ; lot 11 (électricité chauffage - EERI) : + 1 705 €.

Lotissement hent Massé : vote à l'unanimité d'un avenant au lot D (aménagements paysagers - BELLOCQ) : + 8 150 €.

Piste cyclable sur la V.C. 3 et aménagement du carrefour du Leurré : demandes de subventions au Conseil général, au Conseil régional et auprès de l'Etat.

Tarifs communaux 2006 : majoration de 2 % en moyenne (cimetière, occupation du domaine public, travaux en régie, barnums, tribunes mobiles, etc.). Location des salles communales : maintien des tarifs pour 2006.

Ouverture d'une ligne de crédit de 450 000 € auprès de Dexia pour faire face aux besoins en trésorerie à court terme.

PERSONNEL : prime aux C.E.S., C.E.C., emploi-jeune et ceux assurant un remplacement de longue durée.

Emplois aidés : autorisation d'ouverture de postes en contrats d'avenir et/ou contrats d'accompagnement à l'emploi dans la limite de cinq.

AFFAIRES SOCIALES - JEUNESSE : autorisation de demander une prolongation du contrat enfance avec la C.A.F. Les Francas du Finistère sont retenus pour établir le **diagnostic** en vue du renouvellement des contrats enfance et temps libre.

QUESTIONS DIVERSES

Adhésion de la commune de Tourc'h au Sivalodet : accord du Conseil.

Intégration de la nouvelle voie Alexandre Massé dans la voirie communale.



LE RENDEZ-VOUS DES SERVICES TECHNIQUES

Voirie et réseaux

Ramassage des feuilles mortes. Balayage mécanique de la voirie des lotissements. Elagage à Gorré Bodivit. **Mise en place des illuminations de Noël.** Mise en place de la signalisation hent Alexandre Massé. Vérification et remplacement des lampes de l'éclairage public.

Bâtiments communaux

Travaux d'entretien aux écoles. Aménagement d'aires de stockage des conteneurs à ordures ménagères face au restaurant scolaire et au complexe omnisports.

Sentiers piétons et espaces verts

Création d'un sentier piétons **entre l'espace vert de Ti Menhir et la garenne de Kerneven.** Préparation des massifs pour la mise en terre des plantes bisannuelles.

TRAVAUX HENT AR GOSKER

Les travaux de **mise en souterrain des réseaux souples** ont été exécutés de début septembre à fin octobre par l'entreprise concarnoise GARCZYNSKI et TRAPLOIR

pour le Syndicat d'électrification de Steir-Odet.

Le chantier a comporté plusieurs phases :

- mise en souterrain des réseaux **électrique** et **téléphonique** avec reprise des branchements chez les particuliers ;
- reprise de l'éclairage public ;
- dépose des câbles électriques aériens et des poteaux en béton ;
- mise en place du réseau de **gaz naturel** qui entrera en service au premier semestre 2006 ;
- reprise de la voirie par l'entreprise LE PAPE.

Ces travaux ont été financés par E.D.F., G.D.F., le Syndicat d'électrification, le Département et la Commune.

LA STATION DE TRAITEMENT D'EAU DE BOSSAVARN

Les travaux de construction et d'extension la nouvelle station de traitement d'eau potable de Bossavarn sont en cours. Cette station permettra de traiter l'eau provenant des captages et des nouveaux forages. Les travaux sont réalisés par le groupement d'entreprises SAUR/LE BRIS pour un coût de 644 305 €, non compris les forages et les raccordements (49 600 €).



11 NOVEMBRE ET SOUVENIRS DE DÉPORTATION : LEÇONS D'HISTOIRE POUR LES ÉCOLIERS



La cérémonie du 11 novembre 2005

Répondant à une invitation de la Municipalité, une **quinzaine d'enfants** de l'école élémentaire publique et de l'école Notre-Dame, accompagnés de leurs directeurs (MM. DUCRET et CORNEC), ainsi qu'un jeune Plomelinois scolarisé à Quimper, sont venus se joindre aux anciens combattants, à leurs familles et aux élus pour la commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918.

Quelques jours avant la cérémonie, Jean-Pierre ROYANT, avait expliqué à la classe de CM 2 de l'école privée le pourquoi et le comment de la **Première Guerre mondiale**, au cours de laquelle tombèrent 112 soldats Plomelinois (soit plus de 5 % de la population).

Plus récemment, Roger PLANCHET, Plomelinois, ancien résistant et déporté, officier de la Légion d'honneur, aujourd'hui âgé de 92 ans, a raconté aux élèves de CE 2 et de CM 2 de l'école publique ses souvenirs de **déportation en 1944-1945**. Il a conclu son évocation de l'enfer des camps de concentration par ces mots : « Plus jamais la guerre ; il faut savoir s'entendre entre les hommes et **ne pas imposer ses idées aux autres par la force.** »

LE CHANT DES SIRÈNES



Les corps de **sapeurs-pompiers** municipaux ont été transférés aux départements. Dans le Finistère, la **contribution financière** demandée aux communes **augmente** régulièrement :

- 2003 : 82 785 € ;
- 2004 : 88 994 € ;
- 2005 : 95 669 €.

soit une augmentation de 7,4 % par an en moyenne. Mais ce n'est pas tout ! A l'initiative du président du conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours (S.D.I.S.), les maires des communes dépendant du centre quimpérois (Quimper Communauté plus Saint-Evarzec) ont participé dernièrement à une réunion sur la **construction d'une nouvelle caserne.** Ce projet, souvent

remis à plus tard par les municipalités qui se sont succédées à Quimper, semble cette fois se concrétiser. En fait, il est devenu indispensable compte tenu de l'état de la caserne de la route de Pont-L'Abbé.

Dans l'état actuel du projet, le futur centre aurait une surface de 2 640 m² utiles et coûterait dans les 10 700 000 €, dont 67 % seraient à la charge des huit communes desservies (en plus de la contribution annuelle). Soit environ 80 € par habitant de l'agglomération.

Il est vrai que notre sécurité a un coût : ainsi, en 2004, les 127 pompiers de Quimper ont effectué 5 792 interventions, dont 177 à Plomelin.

C.L.S.H.

Il reste quelques places pour le **séjour au ski** organisé par le C.L.S.H. à Arreau (65) du 24 février au 4 mars 2006. Ce séjour est ouvert aux enfants de 7 à 11 ans ; tarif : 369 €. Renseignements et inscriptions auprès de Guillaume ETIENNE au 02 98 52 54 15 ou au 06 10 24 29 83 (06 62 84 02 47 en cas d'absence).

Le C.L.S.H sera **fermé à Noël** ; les activités reprendront le mercredi 4 janvier 2006.

BUREAU DE POSTE : LES NOUVEAUX HORAIRES

Depuis le 28 novembre dernier les heures d'ouverture ont été **modifiées**. Lundi : 14h30 - 17h00 ; du mardi au vendredi : 9h30 - 12h00 et 14h30 - 17h00 ; samedi : 9h30 - 12h00. Un conseiller financier sera à votre disposition à partir du 1^{er} janvier. Ses heures de permanence seront précisées ultérieurement.

DECHETTERIE DE KERBENHIR

Attention, les **horaires d'hiver** ont été mis en place : de 14h00 à 18h00 lundi, mercredi et vendredi ; de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 le samedi. Ils sont **valables jusque fin mars 2006**.

QUALITE DE L'EAU

Le dernier **contrôle** effectué par la D.D.A.S.S. montre que l'eau d'alimentation est **conforme aux normes en vigueur** pour l'ensemble des paramètres mesurés. La teneur en nitrates est de 27 mg/l.

EXTENSION DU RESEAU D'EAUX USEES A TI LIPIG

L'appel d'offres a été lancé par Quimper-Communauté.

DES PLOMELINOIS À L'HONNEUR

MARATHON MAN

Hervé GOUZIEN, de Courir Ensemble, était un des 37 000 participants au marathon de New York qu'il a terminé dans le premier tiers, à la 11 941^{ème} place. C'était la deuxième fois qu'un Plomelinois prenait part à la célèbre course après Marie SCHWARTZ en 2002.

CHARLOTTE AU GALOP

Lors des championnats départementaux de cross de l'U.N.S.S. disputés au Corniguel le 27 novembre, la cadette Charlotte THEPAUT, de Kosker Nevez, élève au lycée de Cornouaille, a terminé à la deuxième place : un classement prometteur car elle courait dans la catégorie juniors avec des concurrentes plus âgées.

INFORMATIONS MUNICIPALES

RONDE DE NUIT : LA GENDARMERIE VEILLE

Le système d'**intervention** et de garde de nuit de la gendarmerie a été modifié. En cas d'incivilité ou pour tout problème sur le domaine public, il convient d'appeler le 17 ou la **brigade de Pont-L'Abbé** (02 98 87 06 64). Cette **procédure immédiate** devra être privilégiée par rapport à une information communiquée le lendemain ou le surlendemain, une **équipe de nuit** étant **prête à intervenir** en cas de problème constaté et signalé (tapage nocturne par exemple).

FACTURES COMMUNALES : PENSEZ-Y

N'attendez pas les rappels pour acquitter vos factures communales (eau, restaurant scolaire, etc.).

ELAGUEZ VOS ARBRES ET VOS ARBUSTES



Il est rappelé aux propriétaires des **terrains situés en limite du domaine public** qu'ils doivent **élaguer régulièrement** leurs arbres et leurs arbustes. La manque d'entretien peut causer des **chutes de branches sur la voie publique**, gêner la visibilité et entraver le passage des lignes électriques et téléphoniques.

Avant tous travaux d'élagage ou d'abattage arbres sur la voie publique, il est **obligatoire** de faire une **demande** à la mairie. Si l'autorisation est accordée, un **arrêté municipal** précisant les détails pratiques et les questions de sécurité sera signé par le Maire.



CHENILLES PROCESSIONNAIRES : FEU SUR LES COCONS

Des cocons de chenilles processionnaires du pin ont été signalés à Plomelin. En cette saison, le meilleur moyen de s'en débarrasser est de tirer dessus par **temps froid** pour tuer les chenilles. Eviter de toucher les cocons à mains nues car ils peuvent provoquer des réactions allergiques de la peau (boutons, démangeaisons).

QUIMPER Communauté : taxes ordures ménagères : vers une harmonisation des taux.

Les taux entre communes seront progressivement harmonisés pour une uniformité complète en 2008.

Voici les taux (%) qui seront appliqués à vos valeurs locatives pour 2006 (entre parenthèses taux 2005) : ERGUÉ GABÉRIC 10,19 (10,76) - PLUGUFFAN 8,98 (8,90) - GUENGAT 8,84 (8,69) - QUIMPER 9,14 (9,14) - PLONEIS 8,37 (8,01) - PLOGONNEC 8,93 (8,82) - **PLOMELIN 8,14 (7,68)**.

Le taux de PLOMELIN **progressera** le plus dans le cadre de cette harmonisation, étant donné que nous connaissons aujourd'hui le taux le plus faible de QUIMPER Communauté dont la moyenne est à 9,15 % c'est-à-dire proche du taux de la ville de QUIMPER.



LE MOT DE L'OPPOSITION

LA GESTION DE L'EAU : L'ENJEU, LA QUALITE BIEN SUR, MAIS AUSSI LE PRIX

A PLOMELIN, l'assainissement est devenu une compétence de QUIMPER-COMMUNAUTE, par contre l'eau demeure (du moins pour l'instant) une compétence communale.

La fin du contrat de gestion de la SAUR arrive à échéance en 2006. Faut-il le reconduire en faisant appel à candidatures et sous-traiter, ou faut-il étudier la gestion en « régie municipale » ?

Les collectivités locales (les communes et leurs regroupements) peuvent choisir la gestion déléguée à des opérateurs privés ou le système de régie.

La question est d'importance parce qu'elle va conditionner le service rendu par la collectivité et bien sûr son prix. De plus, la commune va s'engager pour 5 ou 12 ans sur un mode de gestion.

A votre avis, 120 m³ d'eau (moyenne de consommation), combien ça coûte : 200 € ? 130 € ?

Quelle solution de gestion (régie ou sous-traitance) est la plus économique ? Laquelle choisir :

- à PLOMELIN, en 2004, 120 m³ coûtent 207,83 € (gestion sous-traitée à la SAUR) ;
- à ST.-YVI, en régie directe, 136,20 € ;
- à PLUGUFFAN, en régie directe, 130 €.

Dans le Finistère, et de manière générale en BRETAGNE et en France, il apparaît que les communes assurant la gestion en l'eau en régie sont également celles qui ont les prix de l'eau les plus économiques.

Le mode de gestion n'est pas étranger au prix payé par l'utilisateur. Il est même incontestable que là où l'eau est gérée en régie municipale, son prix est très souvent moins élevé. Il est vrai que la longueur du réseau et l'ampleur des investissements réalisés interviennent également dans le prix.

Au moment du choix, il nous semble important de réfléchir à cette solution de régie municipale.

Plusieurs grandes villes, en France, ont ces dernières années réalisé ce choix (GRENOBLE...). Dans notre environnement local, PLUGUFFAN et ST.-YVI obtiennent des prix très bas (et ont par ailleurs une qualité de l'eau au robinet au moins aussi bonne que la nôtre !)

Alors pourquoi ne pas étudier cette solution pour PLOMELIN, éventuellement en coopération intercommunale : un SIVU avec PLUGUFFAN, pourquoi pas ?

Notre porte-monnaie pourrait en être soulagé !

Les élus de l'opposition municipale de PLOMELIN

LES ASSOCIATIONS PLOMELINOISES

PETANQUE DES VIRE COURT : BILAN DE LA SAISON

Lors de l'assemblée générale du 4 novembre, le président Jacques BELLANGER était « fier et heureux » des résultats de 2005. Fort de **97 licenciés**, le club a participé à 51 concours officiels et 27 réservés aux vétérans. Six de ces compétitions ont eu lieu à Plomelin, dont le championnat départemental féminin en avril. Les cinq concours populaires organisés en août ont totalisé 890 participants. Quatre joueurs, la jeune Noëlle VIGOUROUX et la triplète des vétérans Alfonso FRIAZZA, Jean LAHUEC et Jean MOUEZANT, ont participé aux championnats de France. Le bureau **remercie la municipalité** pour les installations mises à la disposition du club et tous les bénévoles qui se dévouent lors des concours.

Outre Jacques BELLANGER, réélu, le **bureau** se compose d'Albert RAPHALEN (président d'honneur), Annie LE QUEAU (vice-présidente), Michel L'HOTELLIER (secrétaire), Jean LAHUEC (secrétaire adjoint), Georges ESNAULT (trésorier) et Joseph MIRAVALLS (trésorier adjoint).

UNE PRESIDENTE POUR LES REDERIEN PLOVEILH

Anne DESBOIS a été élue présidente de l'association des cyclotouristes lors de la dernière assemblée générale. Les autres membres du bureau sont : Guy ABGRALL (vice-président), Stéphane HUITRIC (trésorier) ; Germain POULELAOUEN (secrétaire).

UNE EXPOSITION DE QUALITE A TI MICHEL

Vingt artistes locaux (dont quatre nouveaux : Jean ANNOTHE, Jean-Pierre BENSIMON, Flavie LARVOR et Eric LE BERRE), auxquels s'étaient joints **dix résidents de l'accueil de jour de Ker Odet** (le foyer de vie récemment ouvert), ont exposé leurs œuvres à la Maison de associations le mois dernier. Lors de cette exposition placée sous le signe de la convivialité et mise sur pied par la municipalité - avec Laurence CERQUEIRA comme cheville ouvrière - les nombreux visiteurs ont pu apprécier la qualité du travail des artistes locaux. 125 tableaux étaient présentés dans les trois salles de Ti Michel. Prochaine exposition en 2007, en principe.



BILAN DU TELETHON 2005

Le téléthon a rapporté cette année **11 513,96 €**, soit une légère augmentation par rapport à 2004. Les membres du comité de coordination remercient l'ensemble des Plomelinois, des associations et des entreprises pour leur soutien et leurs dons. Ils **réitèrent leur souhait que d'autres personnes viennent les rejoindre** afin d'apporter des idées nouvelles pour l'édition 2006.

Meilleurs vœux à tous et à l'année prochaine !

Contacts : Maryvonne BOSSER au 02 98 94 23 66 - Guy CATANZANO au 02 98 53 70 01 - Catherine FARO au 02 98 52 57 98.

UN BATEAU « PLOMELIN » EN THAILANDE

Au début de l'année, un **collectif** d'associations plomelinoises avait organisé une souscription volontaire et une soirée de solidarité pour les sinistrés d'Asie du Sud qui avait rapporté **6 000 €**. Cette somme, versée à l'association **Enfants du Monde - Droits de l'Homme** du père BUANNIC comme les dons d'autres communes du Finistère, avait contribué à financer la construction de **cinq bateaux** pour les pêcheurs de l'île de **Phuket** ravagée par le raz-de-marée du 26 décembre 2004.



Le bateau qui témoigne de la solidarité manifestée par les Plomelinois après le tsunami.

LES ENTREPRISES PLOMELINOISES

UNE SAGE FEMME AU BOURG

La gamme des services médicaux de la commune s'est élargie avec l'ouverture du cabinet de sage-femme de Catherine CENSIER au **6 leur Sant Meryn** (entre l'auto-école et la boulangerie) il y a deux mois. Plomelinoise de naissance, mariée et mère de trois enfants, elle a travaillé pendant 20 ans à l'hôpital de Quimper comme sage-femme puis surveillante de maternité.



Une des créations de Christian HERRY

Activité : **consultation de grossesse**, préparation à la naissance, retour à domicile, **rééducation périnéale** et, sur prescription médicale, surveillance à domicile des grossesses pathologiques. Catherine CENSIER travaille en relation avec l'hôpital et les cliniques. Les consultations sont prises en charge par la Sécurité sociale dans le cadre du risque maternité.

Consultation au cabinet sur rendez-vous ou à domicile.

Tél. 02 98 52 55 24 ou 06 08 05 78 15.

CHRISTIAN HERRY : UN SCULPTEUR DE VERRE

Verrier graveur installé à **Penhead Braz**, Christian HERRY sculpte le verre au burin, au jet de sable ou assemble plusieurs éléments. Il insère parfois des couleurs ou des feuilles d'or lors des collages. Ses œuvres, qui évoquent la Bretagne, la mer ou les minéraux, captent la lumière par toutes leurs facettes.

Outre les pièces destinées à la vente, Christian HERRY crée des **trophées** pour des associations ou des collectivités et décore des **intérieurs de bâtiments publics** (la vitre gravée de l'accueil de la mairie par exemple) et il a même conçu des meubles en verre pour un paquebot.

Tél. 02 98 53 51 40 ; site Internet : www.kornog-web.net/herry ;

E-mail : chcreati@club-internet.fr

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS



JANVIER 2006		
Samedi 7	Vœux du Maire	Salle socioculturelle
Dimanche 8	Vœux	Amicale Laïque - M.P.T.
Jeudi 12	Don du sang	Salle socioculturelle
Samedi 14	Arbre de Noël	A.S.P. - Salle socioculturelle et accueil
Dimanche 20	Assemblée générale	Plaisanciers de l'Odet - Salle socio
Samedi 28	Soirée crêpes	Saint-David - M.P.T.



ETAT CIVIL

Décès : Lanig GUILLAMOT, 52 ans, Prat Gouyen ; Ernest GUILLOUX, 63 ans, alez Hir ; Mathilde LE BERRE, veuve HASCOET, 92 ans, Ti Gwenn ; Jean NOUY, 56 ans, Tal ar Hoad ; Jeanne PAUL, veuve LE GUIRIEC, 60 ans, alez ar Gosker.

Naissances : Océane FAILLER, hent Pennanguer ; Nonna FRIANT-LE GOFF, Beg ar Rip ; Marouane GARREC, goaremm ar Menhir ; Lauriane HELIAS, Tal ar Groaz ; Ewan LE MOULLEC, Kervéo ; Manon RIVIERE, hent an Dour Ruz.

INFORMATIONS PRATIQUES



OUVERTURE DE LA MAIRIE Du lundi au jeudi : 8h00-12h00 ; 13h00-17h00 Vendredi : 8h00-12h00 ; 13h00-16h30 Samedi (état-civil) : 9h00-12h00

HORAIRE DE LA BIBLIOTHEQUE (tél. 02 98 52 58 67)

Mardi : 16h00-18h00 **Mercredi** : 10h00-12h00 ; 14h00-18h00 **Vendredi** : 16h00-18h00 **Samedi** : 10h00-12h00 ; 14h00-17h00 **Dimanche** : 10h00-12h00

LA POSTE : **lundi** : 14h30 - 17h00 ; **du mardi au vendredi** : 9h30 - 12h00 et 14h30 - 17h00 ; **Samedi** : 9h30 - 12h00.

ASSISTANTE SOCIALE : permanences en mairie, 2^{ème} et 4^{ème} mardis du mois, 9h00 - 12h00.

Sur rendez-vous, tél. 02 98 76 25 14.

MISSION LOCALE : permanences en mairie, 1^{er} mardi du mois, 9h00 - 10h30. Tél. 02 98 64 42 10.

A.D.M.R. : M^{me} Annick MORIN, tél. 02 98 94 21 73, M^{me} Annie LE QUEAU, tél. 02 98 55 22 64.

Permanences à Ti Michel le mardi, 10h00 - 11h30, tél. 02 98 94 27 11.

HORAIRE DE LA DECHETTERIE DE KERBENHIR (PLUGUFFAN) **Lundi - Mercredi - Vendredi** : 14h00-18h00 **Samedi** : 9h00-12h00 ; 14h00-18h00

MEDECINS DE GARDE : appeler le 15 qui assure la régulation.

PHARMACIE DE GARDE : appeler le 17 qui assure la régulation.

HORAIRE DES MESSSES : à 11h00 les 1^{er} et 2^e dimanches du mois ; à 9h30 les autres dimanches.

